

PROGRAMME DE FORMATION

LES RELATIONS ENTRE
LES ENTREPRISES
UTILISATRICES ET LES
ENTREPRISES
EXTÉRIURES

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de la prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisées par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le mercredi 5 octobre 2022

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : AIRM-SIEL - 26 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

LE CODE DU TRAVAIL

- Champ d'application et obligations
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination ...

LES RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE ET DE L'ENTREPRISE EXTÉRIEURE

LE PLAN DE PRÉVENTION : CONTENU, TYPES DE TRAVAUX ET MISE EN OEUVRE

LE RÔLE DE CHACUN

- Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, ...)
- Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité



Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône
60, avenue Jean Mermoz , 69384 Lyon Cedex 08
T. +33 (04) 78 77 07 01 / F. +33 (04) 78 88 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.fr